ROYAUME DU MAROC UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES TANGER

représenté(e) par :

Entre: VALA BLEU, AGADIR



المملكة المغربية جامعة عبد المالك السعدي كلية العلوم والتقنيات طنجة

Convention Cadre

d'une part,
Et : la Faculté des Sciences et Techniques de Tanger (FST de Tanger)
représentée par son Doyen : M. DIANI Mustapha d'autre part,
Il a été convenu ce qui suit :
ARTICLE 1:
La présente convention rend légal l'organisation des stages impliquant l'établissement d'accueil, l'élève ingénieur et la faculté.
ARTICLE 2:
Le stage a pour but d'appliquer la formation acquise au sein de l'établissement. Ceci se réalise à travers des études proposées par l'établissement d'accueil.
ARTICLE 3:
Le personnel encadrant se charge du programme du stage en respectant plus ou moins le programme des études et les moyens disponibles dans l'établissement d'accueil.
ARTICLE 4:
L'élève ingénieur stagiaire sera soumis au règlement intérieur de l'établissement d'accueil. En cas de manquement, le responsable a droit de mettre fin au stage en avisant le chef de l'établissement.
ARTICLE 5:
L'élève ingénieur stagiaire doit s'engager à ne pas diffuser le secret professionnel. Ceci demeurera valable après la fin du stage.
ARTICLE 6:
L'élève ingénieur stagiaire doit avoir une couverture d'assurance en cas d'accident du travail pendant le stage. L'établissement d'accueil doit faire parvenir à la faculté toutes les informations sur l'accident.
ARTICLE 7:

ARTICLE 9:

ARTICLE 8:

remettre cette fiche au coordinateur de filière ingénieur.

En cas de non-respect de l'une des clauses de cette convention, aussi bien par l'élève stagiaire que son établissement d'origine, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à ce stage.

L'encadrant du stagiaire au sein de l'établissement d'accueil établira une fiche d'évaluation du déroulement du stage. Le stagiaire doit

Au courant du stage l'étudiant doit rédiger un rapport dont une copie doit être remise à l'établissement d'accueil .

ARTICLE 10:

Dans le cadre de la présente convention : VALA BLEU, AGADIR

accepte l'étudiant : FATIMA-EZZAHRA ALLALI

A travers cette convention, durant la période allant du 15/07/2025 au 15/08/2025.

Diplôme : Cycle d'ingénieur

Filière: 1ère année Logiciels et Systèmes intelligents

Fait à Tanger, 10-07-2025

Signée par :

Lu et approuvé

Le Directeur de la société Le Doyen de la FST Tanger

Le stagiaire

ROYAUME DU MAROC UNIVERSITE ABDELMALEK ESSAADI FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES TANGER



المملكة المغربية جامعة عبد المالك السعدي كلية العلوم والتقنيات طنجة

Données sur le stage

Raison social:
Secteur d'activité :
Adresse:
Γéléphone:
Fax:
E-Mail :
Sujet du stage :
Гуре du stage :
Début du stage :
Durée du stage :
Encadrant à l'établissement d'accueil :
Encadrant à la FST :
Ге́l Fax Е-Mail

Contacts:

Le Bureau de l'interface

FST Tanger, BP 416

Route de Ziaten, Km 10

Tél: 05 39 39 39 54/55- Fax: 05 39 39 39 53

GSM: 06 60 10 46 94

www.fstt.ac.ma

interface@uae.ac.ma